Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourse pour les arts plastiques 2011

Pour la huitième fois, le Canton de Vaud met au concours une bourse de 15'000 francs destinée à un-e artiste plasticien-ne. Les candidats doivent être domiciliés et travailler dans le canton depuis au moins trois ans, avoir plusieurs réalisations à leur actif, et présenter un projet artistique d'envergure. Le délai pour le dépôt des dossiers est fixé au 23 septembre 2011.

Pour la huitième année consécutive, une bourse d'un montant de 15'000 francs, destinée à des artistes plasticien-ne-s, est mise au concours par le Canton de Vaud. Cette bourse, octroyée en 2004 à Jean-Luc Manz, en 2005 à Alain Huck, en 2006 à Virginie Morillo, en 2007 à Marika Zisyadis, à Pauline Boudry en 2008, à Robert Ireland en 2009 et à Anne-Julie Raccoursier en 2010, complète le soutien accordé par l'Etat aux artistes plasticien-ne-s, essentiellement au stade de la promotion et de la diffusion de leurs oeuvres. Le Canton souhaite ainsi appuyer celles et ceux qui se trouvent dans la phase d'élaboration d'un projet important, ou qui opèrent un virage significatif dans leur démarche artistique.

Peuvent participer au concours les artistes professionnel-le-s vivant et travaillant dans le canton depuis au moins trois ans, cinq pour les étrangers, ayant plusieurs réalisations à leur actif et présentant un projet artistique d'envergure. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier d'ici au 23 septembre 2011 au plus tard, la formule d'inscription et les conditions de participation pouvant être obtenues auprès du

Service des affaires culturelles

rue du Grand-Pré 5

1014 Lausanne

021 316 07 43

Fax 021 316 07 50

info.serac@vd.ch

ou sur www.vd.ch/fr/themes/culture/creation-artistique/aides-a-la-creation/bourses/

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 août 2011

DFJC, Nicolas Gyger, adjoint de la cheffe du Service des affaires culturelles, 021 316 07 44